

Réunion Atelier citoyen n° 1 -2

Sobriété : Attitudes au quotidien, de l'individu à la collectivité

Mardi 27 février 2024 18h30

Présents :

- Frédéric BERTHAUX, Claire BASSO-GUICHARD, Jean-Franck PIERASCO, Fernand ZULIAN (Élus Mairie de Lauzerte)
- Ombeline JOLIET, Nathalie VIGNEAU (services administratifs Mairie de Lauzerte)
- Philippe MILLASSEAU, Directeur du CAUE 82
- Marie-Agnès BAUDOUIIN, André BAUSSAC, Marie-Christine CLUZET, Ann DEN BAKKER, Elisabeth DUMONT, Marjolaine FLECKINGER (Association Les Rainettes des Prés), Hugues GERVAIS, Jacques JOFRE, Post LEENDERT, Anne LE LAY, Charles-Henri MONTIGNY, Caroline RAYMOND, Christine TAURAN, Elodie VANDERBROUCKE

Sont excusé(e)s : Tina FANZO, François LE MOING, Jacky MALOTAUX

M. ZULIAN présente M. Philippe MILLASSEAU, Directeur du CAUE 82, et indique qu'il animera cette 2ème réunion de l'atelier sobriété & transition écologique.

Sobriété

M. MILLASSEAU souhaite lancer l'atelier par une définition de la sobriété :

« Réduire tout type de consommation (d'extraction) par une prise de décision qui va générer un changement de pratique ou de comportement volontaire. »

Il insiste sur le fait qu'il s'agit bien d'un comportement volontaire et non subi, la pauvreté n'est pas la sobriété.

La lente prise de conscience du réchauffement climatique pousse chacun à se questionner : quel impact ma consommation, mon mode de vie, ont-ils sur l'environnement ?

La comparaison de l'origine des émissions de gaz à effet de serre dans le monde et en France montre que les postes principaux en France sont les transports, puis arrivent à égalité l'habitat et l'agriculture et enfin l'industrie.

Le ratio est différent à l'échelle mondiale où l'énergie occupe le 1^{er} poste, beaucoup de pays émettent des gaz à effet de serre en produisant de l'énergie, puis viennent l'agriculture et l'industrie.

Jeu 2 tonnes

Le jeu 2 tonnes est un atelier en équipe qui permet de découvrir les leviers individuels et collectifs de la transition écologique, et d'identifier le rôle que chacun peut y jouer.

Afin de limiter les effets du changement climatique, la COP 21 de 2015 a fixé un objectif. Pour y arriver, nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre, et notamment passer à 2 tonnes équivalent CO2 par an et par habitant d'ici 2050. Aujourd'hui, en moyenne, un Français émet 9,5t par an.

M. MILLASSEAU indique qu'il peut mettre en place un atelier 2tonnes s'il y a des volontaires. C'est très intéressant car cela permet d'identifier les actions à mener à titre individuel et collectif.

NDLR :

Jeu 2 tonnes : <https://www.2tonnes.org/>

Pour calculer votre empreinte carbone : <https://nosgestesclimat.fr/tutoriel>

Deux échelles : individu et société

Les actions à mener pour aller vers la sobriété sont très différentes à l'échelle de l'individu et à l'échelle de la société. Elles n'ont pas le même niveau de complexité, tout dépend du contexte, de la culture de chacun, du sens que chacun donne à la sobriété, et du niveau d'acceptabilité attendu (exemple : rejet massif de l'augmentation de la taxe carbone en 2018 / incitations à la sobriété lors de l'hiver 2022-2023 suivies d'une réduction notable de la consommation électrique).

À l'échelle de la société, plusieurs points sont à prendre en compte :

- Projet partagé par le plus grand nombre

- Degré d'acceptabilité souhaité
- Équité des conséquences pour chacun
- Mise en place de nouvelles pratiques choisies et non subies
- Mesurer par la mise en place d'indicateurs
- Sensibilisation et pédagogie

À l'échelle de l'individu, il s'agit de :

- Prendre conscience de l'intérêt de la démarche
- Prendre conscience de ses actes et de ses comportements en mesurant les impacts
- Mettre en place de nouvelles pratiques choisies et non subies
- Mesurer par la mise en place d'indicateurs
- Accepter de changer ses habitudes (exemple : voiture...)

Sobriété d'usage / sobriété de substitution

On parle de sobriété d'usage (modifier son comportement, faire évoluer ses besoins) et de sobriété de substitution, par exemple en architecture la mutualisation de certains espaces (laverie, etc..).

La notion d'efficacité énergétique peut porter à polémique tant les effets rebonds peuvent être importants. (Exemple : j'isole ma maison, je pourrais chauffer moins mais finalement cela ne me coûte pas plus cher donc je choisis de chauffer plus !) L'efficacité peut devenir dans son principe problématique notamment lorsqu'elle se contente de renforcer et perpétuer aveuglément les modèles actuels de consommation.

Cette rencontre est l'occasion de faire le tour des principes de sobriété appliqués au quotidien autour de 3 pôles : Nourriture, Habitat, Travail, via 4 thématiques transversales : le sol, l'eau, les déplacements et l'énergie.

1 • Manger et sobriété

- Approvisionnement (local, de saison, bio ? / à l'échelle de l'individu et de la société > cantine...)
- Déchets - Une discussion s'engage autour des composteurs et des bacs à déchets alimentaires destinés à la méthanisation, installés par le SIEEOM. Une grande confusion existe à ce sujet : ce ne sont pas des composteurs. L'association Les Rainettes des prés encourage et soutient le compostage de proximité. Il est regrettable que les composteurs collectifs installés vers la salle des fêtes ne soient pas plus utilisés. Chacun s'entend pour convenir que les besoins des lauzertins « ville » et « campagne » sont très différents. Un sondage rapide dans l'assemblée révèle que tous les habitants « campagne » ont un composteur dans le jardin. Un groupe de lauzertins du haut du village a déposé en mairie une demande relative à la mise en place d'un réel composteur collectif de quartier. Il a été acté avec la Mairie qu'il serait installé Promenade de l'Éveillé, sous la Place du Château. Exemple est donné de la ville de Lyon qui a installé des bornes de récupération de déchets organiques réellement destinés à être compostés. C'est un choix politique, c'est aussi la preuve que c'est possible.
- Gaspillage - Un débat se fait autour de l'achat en vrac, d'une consommation plus juste en termes de quantité = juste part. Est évoquée la diminution importante du volume des poubelles « tout venant ». Il est regrettable que les emballages ne diminuent pas, même s'ils sont amenés à être recyclés. Certains producteurs / magasins proposent le retour des bouteilles en verre, parfois via consigne mais également de façon informelle (cf. notamment France Consignes : <https://franceconsigne.fr/>.)
- Eau

Collecteurs d'eau pluviale - Mise en place de récupérateurs d'eau : Un groupe de lauzertins a déposé en mairie une demande relative à la mise en place de collecteurs d'eau pluviale collectifs. Ces réserves pourraient servir aux employés municipaux et aux habitants pour l'arrosage, ce quand bien même la ville a opté pour des plantations peu gourmandes en eau.

Une demande a été faite à Mme COULON (Bâtiments de France) pour connaître ses préconisations. En réponse, Mme COULON adhère au projet sur le principe, mais demande à ce qu'une étude soit réalisée avec le CAUE afin d'évaluer l'impact et d'anticiper chaque situation particulière. Elle souhaite que soient étudiées les différentes possibilités de techniques selon leur localisation. Il est donc nécessaire de définir les lieux d'implantation projetés des collecteurs (en plan et en façade), d'évaluer l'emprise sur l'espace public, définir l'esthétique et les matériaux dans lesquels les collecteurs seront réalisés, etc... Mme COULON souhaiterait également que soit rédigée une charte qui servirait pour ce projet et pour d'éventuelles demandes complémentaires émanant de particuliers.

Sont évoquées les citernes présentes sous la Place des Cornières. Une remise en service pourrait-elle être envisagée ? Sont-elles réparables ?

Bref aparté des agriculteurs présents dans l'assemblée sur les retenues collinaires.

Villages fleuris – M. BERTHAUX évoque l'évolution du label "Villages fleuris" :

Lauzerte a obtenu le premier prix "Villes et Villages fleuris", trophée Or, dans la catégorie des communes de 1000 à 3000 habitants.

Les critères ont beaucoup changé et prennent désormais en compte les aspects environnementaux (biodiversité, pratiques culturelles respectueuses de l'environnement, perméabilité des sols...). Le label encourage au retour d'essences plus autochtones et peu gourmandes en eau, la plantation de vivaces de préférence à des fleurs annuelles, etc...

La commune va désormais s'orienter vers des variétés résistantes à la sécheresse. Si les plantations ont besoin d'être arrosées les premiers temps pour s'installer, la récupération des eaux pluviales ne serait donc plus autant utile pour l'arrosage.

Le débat revient sur la perméabilité des sols, la prise de conscience progressive qu'au-delà de l'intérêt qu'il peut y avoir à récupérer les eaux pluviales, il faut mettre un terme au tout béton afin de laisser l'eau de pluie s'infiltrer.

De la nécessité également d'une réflexion globale, notamment en ce qui concerne les plantations en milieu urbain, d'arbres de hautes tiges ou de plantations en pied de façades, qui permettent de baisser singulièrement les températures.

M. MILLASSEAU aborde l'importance et les fonctions du sol, organisme vivant qui, à lui seul, abrite 25% de la biodiversité et 75% de la biomasse. Le sol construit la fertilité, régule le climat, absorbe le CO2 (labourer le libère).

Feux de déchets verts – Petit rappel : Brûler des déchets verts, c'est interdit par la loi depuis 2020 ! Il est désormais interdit de brûler les biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs. En cas de non-respect de la Loi, une contravention de 750 euros peut être appliquée. Cette pratique, qui émet des polluants atmosphériques toxiques, est néfaste pour notre santé et pour l'environnement, et elle limite le retour au sol de la matière organique. Les déchets verts sont des ressources précieuses : des alternatives existent pour les valoriser plutôt que de les faire partir en fumée : il est possible de les utiliser en paillage ou de les composter, ils peuvent également être déposés à la déchetterie.

Ces comportements inciviques sont souvent liés à un manque de connaissances, mais aussi à des schémas générationnels de type « on a toujours fait comme ça ».

De l'importance d'éduquer les plus jeunes, éducation parentale et scolaire mais également éducation par l'exemple, nous sommes toutes et tous responsables de nos actes.

Pour revenir au sujet de l'eau, est abordé la fabrication des vêtements neufs, notamment le jean : la fabrication de ce seul vêtement nécessite entre 7000 et 10 000 litres d'eau. L'industrie textile est une des plus polluantes au monde, et nous pouvons faire le choix de ne plus acheter de vêtements neufs.

Idem concernant les objets du quotidien : la prime réparation est une aide financière de l'État qui vous encourage à réparer vos appareils électriques ou électroniques plutôt que de les remplacer. Sur le secteur, il existe des artisans labélisés qui peuvent réparer vos chaussures, votre téléphone, votre vélo... A noter également, un Repair'Café associatif se tient régulièrement sur Montcuq.

2 • Habitat et sobriété

• Surface / Mutualisation

Les notions de sur-occupation et sous-occupation telles que définies par l'INSEE reposent sur la composition du ménage et le nombre de pièces habitables du logement. La sous-occupation est très largement répandue concernant les propriétaires.

Dans l'absolu il faudrait arrêter de construire et mutualiser ou réhabiliter l'existant vacant.

Dans le cadre de la lutte contre l'artificialisation des sols, la loi "Climat et résilience" de 2021 a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN). Ce n'est pas évident pour les collectivités qui doivent à la fois limiter

l'artificialisation des sols pour préserver les espaces naturels et agricoles mais également répondre aux besoins des habitants en termes de biens et services et développer l'attractivité économique des territoires.

L'habitat partagé nécessite de gérer ensemble son habitat, mais aussi de trouver un juste équilibre entre espaces privés (chacun vit chez soi) et espaces partagés (jardin, atelier, buanderie...) et changer de façon de penser, renoncer à l'individualisme du pavillon.

Sur Bourg de Visa, un petit groupe a acheté une ancienne école et y a aménagé plusieurs logements, avec des espaces communs mutualisés.

• Performance / Confort Hiver-Eté / Efficacité énergétique - En plus du pic de consommation électrique hivernale, s'ajoute depuis quelques années une hausse de la consommation estivale, liée à l'usage croissant des climatiseurs. Le besoin de confort est humain, mais des solutions alternatives existent, notamment via la végétalisation et une réflexion globale sur l'habitat (architecture, matériaux...).

• Rapport à l'eau

Toilettes sèches - Concernant les problématiques liées à l'eau dans l'habitat, est évoqué à nouveau l'usage des toilettes sèches. Chacun s'accorde sur le fait que face à la sécheresse, il faut changer ses usages pour réduire sa consommation d'eau. L'utilisation plus fréquente de toilettes sèches, notamment sur les manifestations, serait un 1^{er} pas. Un débat animé a lieu, le sujet ne fait pas consensus.

L'intérêt des toilettes sèches est de ne pas utiliser d'eau potable et de valoriser nos déjections. Mêler les déjections avec de l'eau potable (40 litres/habitant/jour juste en chasses d'eau) est un non-sens écologique. L'eau est précieuse, il faut l'utiliser à bon escient et la protéger. Par ailleurs, le compost de résidu de toilettes sèches est contrôlable et infiniment moins dangereux et nocif que la dissémination des pathogènes dans les milieux aquatiques pratiquée par le tout-à-l'égout. Le risque sanitaire provient des organismes pathogènes qui peuvent être contenus dans nos matières fécales or ceux-ci sont éliminés après deux ans de compostage. Les freins sont avant tout d'ordre culturel.

Sont évoqués par la suite l'idée d'une séparation des réseaux (potable et « brut ») étudiée à l'époque mais qui n'a pas été mise en œuvre car jugée trop onéreuse, puis est abordé le problème des pertes liées à un réseau parfois défectueux : c'est plus de la moitié de l'eau potabilisée qui est perdue au niveau national.

2 • Travail et sobriété

• Déplacements

Sur notre territoire, les lignes récemment mises place par Lio et le Département sont malheureusement insuffisantes, il faudrait augmenter les passages, même si la fréquentation est encore très faible, il faut du temps pour changer ses habitudes.

Suite à une remarque sur le manque de concertation pour la mise en place des lignes régulières, la Mairie précise qu'une enquête est disponible en ligne : "Enquête Mobilité Ouest du Tarn et Garonne", lancée par les communautés de communes du territoire et la Région Occitanie, pour connaître et comprendre nos habitudes de déplacements, améliorer ce qui existe déjà et trouver des solutions *NDLR*: [Enquête Mobilité Ouest du Tarn et Garonne \(plandemobilite.fr\)](http://plandemobilite.fr)

Il existe aussi des possibilités de covoiturage, notamment sur Montcuq et les alentours via le groupe WhatsApp de l'association Avenir Vivant et Citoyen en Quercy (AveCQ). Peut-être serait-il possible de créer un groupe similaire sur Lauzerte ? Il est quoi qu'il en soit facile de s'organiser de façon informelle en covoiturant pour faire les courses, se déplacer pour un évènement...

Le transport à la demande, service intercommunal, fonctionne bien également, même si les trajets sont restreints à des destinations et horaires spécifiques.

Petit bois - Mmes BASSO-GUICHARD et DENIS profitent de cette réunion pour évoquer le projet d'aménagement du petit bois jouxtant l'EHPAD. La parcelle appartient à la Mairie mais le bois est inaccessible. Il s'agirait de l'aménager de façon très douce, en créant un accès et un sentier de promenade dans le bois. Cela offrirait aux résidents de la maison de retraite, aux petits de la Crèche et aux lauzertins un espace de promenade ombragé à proximité. L'idée est de le valoriser en le rendant convivial et ludique tout en préservant l'environnement existant. Un appel à volontaires est lancé.

NDLR : environ 1500m², cf. plan ci-contre.



La réunion arrivant à son terme M. MILLASSEAU résume les freins à la sobriété, à l'échelle de l'individu et de la société, notamment le manque de volonté et de compréhension et les effets rebonds délétères.

Il revient sur les éco-gestes, gestes de sobriété qui demandent peu ou pas d'investissement financier, se mettent en place rapidement et sont à la portée de tous.

Un éco-geste permet de consommer moins d'eau et d'énergie, préserver la qualité de l'air...

Il invite les participants à relire la présentation qui sera jointe au compte-rendu.

Concernant l'amélioration de l'habitat (isolation, etc...) il est possible de consulter gratuitement le CAUE 82 à Lauzerte, lors de ses permanences délocalisées, sur rendez-vous, une fois par mois à France Services.

M. Zulian remercie M. MILLASSEAU et les membres de l'assemblée pour leur écoute et leur participation et précise que les ateliers vont être mis en pause quelques temps, les mois de mars et avril étant dévolus à l'élaboration du budget communal.

La séance est levée à 20h25.